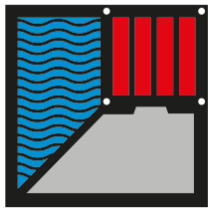


EUROFOS

TERMINAL DE MEDITERRANEE

Règles d'utilisation rdv.eurofos.fr

1^{er} Juillet 2018

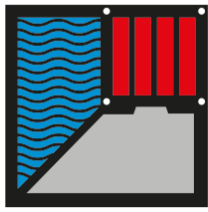


EUROFOS

TERMINAL DE MEDITERRANEE

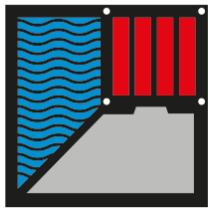
RDV EuroFos

- L'objet du système de RDV Gate Express de PortSynergy EuroFos (VBS – « vehicle booking system ») est de fluidifier et optimiser le passage sur le Terminal des attelages routiers par la mise en œuvre d'un système de rendez-vous horaire.
- La prise d'un rendez-vous via le VBS est **gratuite** pour les transporteurs bénéficiant d'au moins une carte d'accès à la Gate Express EuroFos.
- La prise d'un RDV s'effectue sur un créneau d'une heure, entre 6h00 et 19h30 du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.



Annulations ou modifications d'un RDV

- Modification gratuite d'un RDV : Lorsqu'un RDV a été pris pour un ou plusieurs conteneurs plein(s), il est possible de modifier ce rendez-vous gratuitement et sans l'annuler. Il est par exemple possible de modifier l'exécutant, de rajouter ou de supprimer des conteneurs sur le RDV initial. En revanche, si le transporteur souhaite effectuer une modification d'horaire, ceci correspond à une annulation de RDV.
- Annulation d'un RDV : A compter du 15 mars 2018, les rendez-vous annulés pour une compagnie de transport seront facturés **35€HT** à la compagnie ayant pris ce rendez-vous quel que soit son exécutant désigné. Chaque entreprise de transport bénéficiera d'une franchise de 5% ; ainsi si une entreprise effectue 100 RDV honorés dans le mois, elle pourra en annuler 5 sans facturation ; la facturation débutera à compter du 6^{ème} RDV annulé.
- No-Show : A compter du 1^{er} juillet 2018, est considéré comme non présenté - « no show » - un transport ne s'étant pas présenté sur le terminal au RDV réservé. L'expiration de la plage horaire de présentation à la gate est le critère retenu. A compter du 15 mars 2018, ces RDV « no show » seront facturés **50€HT** à la compagnie de transport ayant pris le rendez-vous quel que soit son exécutant désigné. Chaque entreprise de transport bénéficiera d'une franchise de 2% ; ainsi si une entreprise effectue 100 RDV honorés dans le mois, elle bénéficie de 2 RDV non-honorés « non facturables » ; la facturation débutera à compter du 3^{ème} RDV non-honoré.

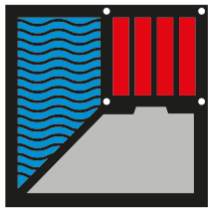


EUROFOS

TERMINAL DE MEDITERRANEE

Facturation

- Modification d'un RDV : Gratuit
- Annulation d'un RDV : 35€ HT
- No-Show : 50€ HT (RDV pris et non honoré)
- Une franchise de 5% est applicable. Il est possible d'annuler 5% des RDV pris sans facturation. D'un commun accord avec les fédérations / associations, ce système a été préféré à une heure limite d'annulation pour endiguer les prises de RDV trop importantes. Donc au-delà des 5%, tout RDV annulé sera facturé à 35€. Les "no show" bénéficient d'une franchise de 2%. Au delà des 2% sur la base des RDV honorés, tout no-show sera facturé 50€HT.
- Facture envoyée chaque fin de mois.



EUROFOS

TERMINAL DE MEDITERRANEE

Règles à respecter

- Ne réservez pas plus de RDV que nécessaire ; il en faut pour tout le monde ! Si tout le monde respecte cette règle, il y aura de nombreux RDV disponibles : 1 610 RDV ouverts chaque jour pour en moyenne moins de 1 100 camions qui se présente. Il y aura donc plus de 500 RDV disponibles par jour !
- En cas de mise en place de délestage avant la gate, une flexibilité dans l'horaire de RDV sera mise en place. Dans ce cas, il est donc inutile d'annuler votre RDV, les camions en retard seront acceptés. Il n'y aura donc pas de facturation, puisque pas d'annulation.
- Respectez vos RDV !